

**Commission du conseil municipal sur le développement culturel  
et la qualité du milieu de vie**

**ÉTUDE DU PROJET DE POLITIQUE**

**POUR UNE PARTICIPATION ÉGALITAIRE DES FEMMES  
ET DES HOMMES À LA VIE DE MONTRÉAL**

**Rapport de consultation et recommandations**

**Rapport déposé au conseil municipal  
le 26 novembre 2007**

**Montréal** 

## Ville de Montréal

Service des affaires corporatives  
Direction du greffe  
Division du soutien aux comités et commissions du conseil  
275 rue Notre-Dame Est, bureau R.134  
Montréal (Québec) H2Y 1C6  
[www.ville.montreal.qc.ca/commissions](http://www.ville.montreal.qc.ca/commissions)  
[commissions@ville.montreal.qc.ca](mailto:commissions@ville.montreal.qc.ca)

### **La commission :**

#### **Présidence**

(poste vacant)

#### **Vice-présidente**

Mme Michèle D. Biron  
Arrondissement de Saint-Laurent

#### **Membres**

M. Karim Boulos  
Arrondissement de Ville-Marie

M. Vincenzo Cesari  
Arrondissement de LaSalle

Mme Isabel Dos Santos  
Arrondissement du Plateau-Mont-Royal

Mme Carole Du Sault  
Arrondissement de Rosemont-La Petite-Patrie

M. Gilles Grondin  
Arrondissement de Rosemont-La Petite-Patrie

Mme Lyn Thériault  
Arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve

Montréal, le 26 novembre 2007

Monsieur Marcel Parent  
Président du conseil  
Hôtel de ville de Montréal

Monsieur,

Conformément au *Règlement sur les commissions permanentes du conseil municipal* (06-009), nous avons l'honneur de déposer, au nom de la Commission du conseil municipal sur le développement culturel et la qualité du milieu de vie, le rapport de consultation et les recommandations de la commission à la suite de la consultation publique sur le projet de politique *Pour une participation égalitaire des femmes et des hommes à la vie de Montréal*.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le président, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

*Original Signé*

*Original signé*

\_\_\_\_\_  
Michèle D. Biron  
Vice-présidente

\_\_\_\_\_  
Nicole Paquette  
Secrétaire-rechercheuse

## TABLE DES MATIÈRES

---

INTRODUCTION.....	4
LE PROCESSUS DE CONSULTATION PUBLIQUE .....	4
Le projet de politique – Pour une participation égalitaire des femmes et des hommes à la vie de Montréal .....	5
COMMENTAIRES ET OPINIONS DES CITOYENS ET ORGANISMES.....	7
Axe 1 – La gouvernance .....	7
✓ Atteindre l’objectif de parité d’ici 5 ans .....	7
✓ Mettre en place un programme de formation et des mesures de soutien pour les élus.....	8
Axe 2 – La Ville comme employeur.....	11
Axe 3 – Les services aux citoyennes .....	14
✓ L’analyse différenciée selon les sexes .....	14
✓ Les activités de sports et de loisirs .....	15
✓ L’accès aux services .....	15
✓ Le logement.....	15
✓ Le transport collectif .....	16
✓ La sécurité urbaine .....	17
✓ Le soutien à des clientèles particulières, la pauvreté, la prostitution et l’itinérance.....	17
Axe 4 – Les femmes, moteur de développement économique.....	18
Axe 5 – Les femmes présentes sur la scène internationale .....	18
✓ Nominations et réseautage.....	18
La mise en œuvre et l’encadrement de la politique.....	19
EN CONCLUSION .....	20
RECOMMANDATIONS DE LA COMMISSION .....	21
ANNEXE I .....	27
Liste des intervenants et organismes ayant présenté des opinions ou des mémoires .....	27
Personnes et organismes ayant déposé un mémoire .....	28
ANNEXE II .....	29
Liste des projets soutenus dans le cadre du contrat de ville.....	29

## INTRODUCTION

La Commission du conseil municipal sur le développement culturel et la qualité du milieu de vie a présenté publiquement, le 25 septembre 2007, le projet de politique *Pour une participation égalitaire des femmes et des hommes à la vie de Montréal*. Au cours de cette assemblée, M. Pierre Bélec, conseiller spécial à la Direction générale, a fait connaître le projet.

La commission a ensuite accueilli les mémoires et commentaires du public au cours des séances subséquentes, les 9 et 10 octobre. Au terme de son étude, la commission a adopté unanimement et publiquement ses recommandations le 29 octobre 2007.

## LE PROCESSUS DE CONSULTATION PUBLIQUE

Trois semaines avant l'assemblée publique, des avis précisant l'horaire et les modalités de participation ont paru dans deux grands quotidiens montréalais, un francophone et un anglophone. L'assemblée a également été annoncée au moyen d'un affichage dans les bureaux Accès Montréal, les bureaux d'arrondissement et sur le portail de la Ville, tant sur la page de la commission que celle de *Femmes et ville*. La documentation afférente au thème à l'étude a été rendue disponible, pour consultation, dans tous les lieux d'affichage des avis et sur le portail de la Ville.

Plus de 2 000 personnes et représentantes d'organismes susceptibles d'être intéressées par le sujet à l'étude ont été invitées par la poste et par courrier électronique. À cet égard, la commission remercie Mme Nicole Boily, présidente du Conseil des Montréalaises et Mme Johanne Bouchard, coordonnatrice du comité-Femmes de la Conférence régionale des élus de Montréal qui ont accepté de relayer l'invitation auprès de leurs partenaires. Enfin, quelques communiqués de presse ont été diffusés auprès de tous les médias.

Les séances publiques de la commission comportaient une période de questions et commentaires réservée aux citoyens et la commission a entendu 34 intervenants.

Cette consultation publique a nécessité trois séances de travail de la commission afin de préparer l'assemblée, d'analyser les interventions et de formuler les recommandations. Durant ses travaux, la commission a pu compter sur la collaboration précieuse de M. Pierre Bélec de la Direction générale; de M. Pierre Reid, M. Réjean Dionne et M. Réal Billette du Service du capital humain; de Mme Suzanne Laferrière, du Service de la mise en valeur du territoire et du patrimoine et de Mme Rachel Laperrière et Mme Rabia Chaouchi du Service du développement culturel, de la qualité du milieu de vie et de la diversité ethnoculturelle. Enfin, la commission remercie la responsable de la condition féminine et membre du comité exécutif, Mme Helen Fotopulos ainsi que les membres du comité de pilotage formé des conseillères Jocelyn Ann Campbell, Jane Cowell-Poitras, Josée Duplessis, Soraya Martinez et du conseiller Warren Allmand sans qui le projet de politique n'existerait pas.

## LE PROJET DE POLITIQUE – POUR UNE PARTICIPATION ÉGALITAIRE DES FEMMES ET DES HOMMES À LA VIE DE MONTRÉAL

La volonté de doter la Ville d'une politique d'égalité des femmes et des hommes a pris forme dans la foulée des engagements du Sommet de Montréal, tenu en juin 2002. Parmi les autres engagements du sommet, soulignons la création du Conseil des Montréalaises, la réédition du Guide d'aménagement sécuritaire et la tenue du colloque *Montréal, une ville à la mesure des femmes* en septembre 2005.

À la suite de ce colloque, un groupe de travail composé de personnes élues, de représentantes de la société civile et de fonctionnaires s'est vu confier le mandat d'élaborer un projet de politique. Le printemps dernier, les membres du comité de pilotage ont tenu cinq séances d'information au cours desquelles fut présenté le projet de politique.

Pour que Montréal puisse continuer d'être une ville-phare, il importe que la Ville adopte une politique d'égalité ainsi que des mesures de mise en œuvre de celle-ci. L'adoption d'une telle politique est aussi une question de droit. De plus, on constate que des équipes de travail mieux équilibrées, quant au nombre d'hommes et de femmes, donnent un meilleur rendement. Soulignons que de grandes villes, dont Munich, Berlin, Stockholm, Londres, Vancouver, Paris, Madrid et Barcelone, ont chacune adopté une politique d'égalité.

Montréal est toutefois loin d'être en reste en matière d'égalité. À titre d'exemple, la sécurité des femmes en ville, notamment grâce au programme Femmes et ville, qui a inspiré plusieurs groupes dans le monde, les engagements prévus à la *Charte montréalaise des droits et responsabilités*, les engagements du maire de Montréal à l'égard des objectifs du Millénaire et les indicateurs statistiques démontrent que la situation à Montréal est meilleure que dans les autres villes canadiennes. Ainsi, à la Ville de Montréal, les femmes représentaient en septembre 2007 :

- 53 % des employés cols blancs et professionnels embauchés depuis 12 ans;
- 47,5 % des employés embauchés depuis 12 ans;
- 39,7 % des employés;
- 39 % des directeurs et directrices;
- 36,8 % des maires et mairesses d'arrondissement;
- 35,2 % des élus en 2005;
- 34 % des employés permanents;
- 30,2 % des personnes nommées pour représenter la Ville à des conseils d'administration, commissions, etc.
- 27,3 % des membres du comité exécutif;
- 17 % des directeurs généraux adjoints, des directeurs principaux et des directeurs d'arrondissement.

Le projet de politique s'articule autour de cinq axes :

- la gouvernance;
- la Ville comme employeur;
- les services aux citoyennes;
- les femmes, moteur de développement économique;
- les femmes présentes sur la scène internationale.

En regard du premier axe, *la gouvernance*, l'objectif est d'atteindre la parité en 10 ans en incitant les femmes à se présenter candidates aux élections municipales, en favorisant les nominations d'un nombre égal de femmes et d'hommes aux activités de représentation de la Ville, par du rattrapage au niveau des postes de haute direction et par l'introduction de l'analyse différenciée selon les sexes, approche que le gouvernement du Québec a également choisi d'appliquer.

En ce qui concerne le deuxième axe, *la Ville comme employeur*, l'objectif est de régler les obligations légales de la Ville en rapport avec le Programme d'accès à l'égalité en emploi et l'équité salariale. Le projet de politique vise également à innover en prévoyant des mesures en vue de soutenir la progression des femmes cadres et la promotion des métiers non traditionnels.

Le troisième axe, celui des *services aux citoyennes*, vise à répondre encore mieux aux besoins des femmes en poursuivant les actions de la Ville et en apportant des améliorations en matière d'aménagement sécuritaire et d'accessibilité universelle. Il vise enfin à introduire l'analyse différenciée selon le sexe dans la zone des services.

Le quatrième axe, *les femmes, moteur de développement économique*, vise à appuyer et valoriser les entrepreneures, à orienter les actions vers les secteurs émergents et à promouvoir l'égalité au sein des conseils d'administration des organismes soutenus par la Ville.

Enfin, le cinquième axe, *les femmes présentes sur la scène internationale*, veut témoigner de l'engagement de la Ville pour l'égalité dans toutes les activités internationales.

Il est prévu que l'encadrement de l'application de la politique soit assuré par une personne dédiée du Service du développement culturel, de la qualité du milieu de vie et de la diversité ethnoculturelle. Un suivi sera assuré par le Conseil des Montréalaises et un bilan de l'application de la politique sera intégré au rapport annuel de la Ville.

## COMMENTAIRES ET OPINIONS DES CITOYENS ET ORGANISMES

Plus de 150 personnes ont participé aux séances publiques de la commission le 25 septembre, les 9, 10 et 29 octobre derniers. 34 personnes ont pris la parole et la commission a reçu 26 mémoires comportant un grand nombre de propositions. D'emblée, l'ensemble des intervenants accueille favorablement le projet de politique et salue l'initiative de la Ville de Montréal. La très grande majorité est de plus favorable aux diverses mesures préconisées par la politique.

La commission a pris connaissance de l'éventail des propositions formulées par les citoyennes et les organismes. Ces propositions sont fort intéressantes et la commission en a longuement discuté. Des représentants du Service du capital humain, du Service de la mise en valeur du territoire et du patrimoine et bien sûr du Service du développement culturel, de la qualité du milieu de vie et de la diversité ethnoculturelle ainsi que de la Direction générale ont accompagné la commission durant ses travaux. Cet accompagnement a permis à la commission d'obtenir des informations sur les diverses mesures et programmes de la Ville s'adressant à des clientèles spécifiques lui permettant ainsi de définir sa position par rapport aux nombreuses propositions reçues.

La commission a conclu qu'une politique d'égalité entre les femmes et les hommes s'applique à toutes les femmes et à tous les hommes de la diversité montréalaise sans qu'il ne soit nécessaire de catégoriser ou segmenter le groupe des femmes ou celui des hommes. La commission juge également que les premiers objectifs de mise en œuvre de la politique doivent être les suivants :

- La parité dans la gouvernance;
- L'application rigoureuse du programme d'accès à l'égalité en emploi;
- Le règlement de l'équité salariale;
- L'application de l'analyse différenciée selon les sexes.

La commission estime que les plans d'action qui suivront l'adoption de la politique et les redressements subséquents aux bilans de mise en œuvre permettront de raffiner davantage les cibles à atteindre. La commission est consciente du fait que ses recommandations n'apportent pas de réponse à l'ensemble des propositions reçues. La commission s'assurera toutefois que l'ensemble des préoccupations et des propositions soit transmis à la Direction générale de la Ville et aux services concernés.

### *AXE 1 – LA GOUVERNANCE*

✓ Atteindre l'objectif de parité d'ici 5 ans

#### Au niveau des candidatures

La commission a reçu de nombreux commentaires au sujet des candidatures de femmes aux élections municipales. Plusieurs organismes recommandent que tous

les partis politiques proposent que les femmes représentent 50 % des candidatures et ce, dès l'élection de 2009. Les groupes demandent que les partis politiques adoptent diverses mesures afin de recruter davantage de femmes au sein de leur équipe.

Considérant que la Ville de Montréal n'a pas autorité sur la composition des partis politiques, la commission estime qu'elle ne peut faire une recommandation en ce sens. Toutefois, les commissaires accueillent favorablement cette demande spécifique soutenue par plusieurs groupes dont le Forum jeunesse de l'île de Montréal, Info-Femmes, la Table des groupes de femmes de Montréal, le Centre d'éducation et d'action des femmes de Montréal (CEAF) et La Marie Debout et ils s'engagent à promouvoir au sein de leur parti politique respectif l'objectif de parité des candidatures pour l'élection de 2009.

### Au niveau des nominations

Les organismes qui se sont adressés à la commission s'entendent sur cette question, la Ville doit appliquer, d'ici 5 ans, la parité pour l'ensemble des nominations tant au sein de la Ville que dans des organismes externes. A leur avis, la parité des nominations a lieu de s'appliquer au sein du comité exécutif, des diverses instances de la Ville, de la haute direction et des conseils d'administration pour lesquels la Ville désigne un ou des représentants.

La commission est favorable à cet objectif du projet de politique et elle est sensible aux demandes des organismes qui souhaitent une application rapide de cette mesure. Par conséquent, la commission recommande que la Ville de Montréal adopte un plan d'action institutionnel lui permettant d'atteindre, dans les plus brefs délais, la parité dans la gouvernance de la Ville notamment au sein de la haute direction et dans l'ensemble des nominations de la Ville en tenant compte de la diversité.

- ✓ Mettre en place un programme de formation et des mesures de soutien pour les élus

Parmi les conditions susceptibles de favoriser les candidatures et le parcours politique des femmes, nombreuses ont été celles qui ont identifié le besoin d'un programme de formation et de soutien répondant aux besoins des femmes élues. C'est ainsi que le Conseil des Montréalaises propose de :

*« Mettre sur pied un programme obligatoire de soutien et de formation aux personnes élues. Ce programme devrait couvrir de façon extensive des sujets tels que les fonctions et rôles des personnes élues et de l'Administration, le fonctionnement interne des institutions, les procédures et instances municipales, les ressources et références disponibles, etc. Ce programme doit être complété par un service d'accompagnement et de soutien qui tienne compte des besoins spécifiques des femmes<sup>1</sup> ».*

---

<sup>1</sup> Mémoire du Conseil des Montréalaises, page 44.

La commission reconnaît que la Ville comporte un éventail d'activités. De plus, du jour au lendemain, les femmes et les hommes nouvellement élus, ont à intégrer rapidement une multitude d'informations nécessaires à l'exercice de leurs fonctions. La formation offerte présentement se limite à quelques éléments dont celui de la rémunération. La commission est d'avis que l'ensemble des élus bénéficierait d'un programme de formation adapté à leurs besoins aussi recommande-t-elle que la Ville de Montréal développe, dès 2008, un programme de formation et de soutien aux élus qui leur offrira l'opportunité d'acquérir les connaissances et habiletés nécessaires à l'exercice de leurs fonctions. Sous la responsabilité et la coordination du Service du capital humain, ce programme interne, dont la liste n'est pas exhaustive, pourrait couvrir les aspects suivants :

- Les pouvoirs municipaux des élus et l'éthique;
- Le cadre administratif et politique de la Ville;
- La gestion financière de la Ville;
- Le programme triennal d'immobilisations;
- La gestion des ressources humaines;
- Le dialogue public avec les citoyens : information et consultation.

D'une durée de 45 à 60 heures, ce programme de formation pourrait permettre d'acquérir des crédits de niveau universitaire dans l'éventualité où une entente était conclue en ce sens avec une université montréalaise.

La commission accueille également les propositions relatives aux mesures de soutien spécifiques au rôle de parent qu'exercent aussi les jeunes élus. Le Conseil des Montréalaises résume ainsi les préoccupations de plusieurs :

*« À partir de groupes de discussion, analyser les besoins des personnes élues ayant de jeunes enfants, les difficultés rencontrées et les mesures de conciliation famille-travail à mettre de l'avant pour les soutenir dans leur travail<sup>2</sup> ».*

La commission accueille favorablement cette proposition d'autant plus qu'une de ses membres est la première conseillère de la Ville à donner naissance à un enfant en cours de mandat et que deux autres de ses membres sont parents de jeunes enfants. Par conséquent, la commission propose que la Ville de Montréal, par le biais d'une étude du parcours quotidien d'une jeune femme élue, dresse le portrait et identifie les défis et besoins de ce groupe spécifique en regard de la conciliation travail/famille/études. Le Service du capital humain pourrait être mandaté pour réaliser cette étude.

---

<sup>2</sup> Mémoire du Conseil des Montréalaises, page 44.

✓ Favoriser la participation citoyenne

Les organismes qui se sont adressés à la commission ont exprimé plusieurs préoccupations à l'égard de la participation citoyenne. Ont ainsi été proposés des programmes de formation visant à développer chez les femmes les connaissances nécessaires à leur participation au sein des diverses instances municipales, des mesures facilitant la présence et la prise de parole des femmes, davantage d'accès à l'information et l'innovation dans les modalités de participation. À cet égard, Mme Constance Ramacière a présenté à la commission diverses mesures visant le renforcement des capacités des femmes, *l'empowerment*. Parmi ces mesures, Mme Ramacière suggère les suivantes :

- Varier les formes et les modèles de consultation: études de cas, charrette, résolutions de problèmes, world café;
- Varier les lieux de participation et le type d'invitation;
- Durant les instances, rechercher et appliquer des modèles conviviaux: tables rondes, micro baladeur, tour de parole prioritaire. Éviter les modèles du genre : tribunaux, audiences publiques et assemblées syndicales;
- Initier (ou encourager) un programme d'éducation civique;
- Encourager une mission éducative du conseil de Ville et du président du Conseil municipal;
- Valoriser le Jeune conseil de Montréal<sup>3</sup>.

Mme Ramacière propose également de :

- Documenter et mieux comprendre la participation des femmes aux instances municipales (Mandat donné à l'Office de consultation publique);
- Valoriser le leadership des femmes;
- Reconnaître l'apport des femmes lors de soirée de reconnaissance de participation à la société civile;
- Valoriser et rechercher des formes de participation correspondant mieux à la culture des jeunes (incluant les jeunes filles)<sup>4</sup>.

Le Forum jeunesse de l'île de Montréal abonde dans le même sens en proposant la mise en place de mesures destinées à favoriser à la fois le recrutement de candidates à l'élection et la participation des citoyennes.

*« Que la Ville, en collaboration avec le Chantier démocratie, mène une campagne d'information sur les rôles et responsabilités de la Ville, de son fonctionnement et de son impact sur la qualité de vie. Cette campagne sera un moyen permettant*

---

<sup>3</sup> Mémoire de Constance Ramacière, diapositives 20-21.

<sup>4</sup> *ibid*, diapositive 22.

*d'augmenter le niveau d'intérêt des citoyennes pour le palier municipal, le taux de participation aux élections et le nombre de candidatures de jeunes femmes<sup>5</sup> ».*

La commission est sensible aux arguments qui sous-tendent ces propositions, aussi elle recommande que la Ville de Montréal encourage le Chantier sur la démocratie à s'associer aux organismes de participation citoyenne afin que ceux-ci favorisent la prise de parole des femmes et explorent diverses modalités de participation.

✓ *Se doter d'outils de gouvernance*

La majorité des organismes sont favorables à l'implantation et à l'utilisation de l'analyse différenciée selon les sexes (ADS) dans les services centraux et les arrondissements tant pour la gestion des ressources humaines que pour la prestation de services à la population montréalaise. Certains groupes, dont le Réseau québécois d'action pour la santé des femmes, Action des femmes handicapées de Montréal et le comité des Femmes des communautés culturelles de la Fédération des femmes du Québec suggèrent plutôt de recourir à l'analyse féministe intersectorielle (AFI) qui tient compte de facteurs tels le statut socioéconomique, la race, la classe, le sexe, les sexualités, les capacités, la situation géographique, le statut de personne réfugiée ou immigrante.

Bien que la commission comprenne les préoccupations des groupes proposant l'AFI, elle est d'avis que la Ville doit dans un premier temps concentrer ses efforts à l'application de l'ADS et elle recommande donc que la Ville de Montréal explore les sources de financement et les avenues de collaboration avec la Conférence régionale des élus de Montréal pouvant faciliter l'implantation, dès 2008, de l'analyse différenciée selon les sexes (ADS) dans toutes ses unités administratives.

*AXE 2 – LA VILLE COMME EMPLOYEUR*

✓ *Le personnel de la Ville, le Programme d'accès à l'égalité en emploi, la conciliation travail/famille/études et l'équité salariale*

Cet axe de la politique a suscité de nombreuses interventions en rapport avec le recrutement, l'embauche, la formation, les plans de relève et plans de carrière, l'accès et le soutien aux métiers non traditionnels, la mobilité du personnel, l'accès à des postes permanents pour les femmes occupant des postes temporaires, la santé et sécurité au travail et le programme d'aide aux employés.

Le Forum jeunesse de l'île de Montréal et le Conseil des Montréalaises ont proposé des moyens novateurs de recrutement de jeunes femmes par le biais de partenariats avec des institutions d'enseignement et de campagnes de promotion. D'autres, tel Action

---

<sup>5</sup> Mémoire du Forum jeunesse de l'île de Montréal, p. 4.

Travail des femmes, s'intéresse particulièrement aux métiers non traditionnels. Le Forum jeunesse de l'île de Montréal, la Table des groupes de femmes de Montréal et les associations syndicales favorisent le développement de plans de relève, de plans de carrière et d'activités de formation :

*« Que la Ville facilite le parcours de carrière des jeunes femmes afin qu'elles puissent accéder à des postes de cadres, par des activités de mentorat et en leur donnant accès à des programmes de formation continue<sup>6</sup> ».*

Ces organismes suggèrent également de rendre permanents les emplois temporaires occupés par des femmes et, à ce sujet, la proposition du Conseil des Montréalaises résume bien leur position :

*« Rendre permanents davantage de postes actuellement temporaires, tant dans les services centraux que dans les arrondissements, afin d'assurer une plus grande stabilité d'emploi pour les femmes, qui sont les principales détentrices de postes temporaires. Favoriser la création de postes à temps plein<sup>7</sup> ».*

Les associations syndicales, le Y des femmes, la Table des groupes de femmes de Montréal et le Forum jeunesse de l'île de Montréal estiment que les plans de carrière et de relève représentent des mesures d'accès à l'emploi pour les femmes. Certains d'entre eux proposent d'y associer des activités de formation et de mentorat afin de réduire la discrimination systémique.

Le Syndicat des fonctionnaires municipaux de Montréal (SFMM) propose de recourir à la discrimination positive :

*« Nous conseillons également l'adoption de dispositions visant à augmenter le nombre d'hommes qui travaillent dans les domaines à prédominance féminine afin d'éviter les ghettos d'emplois et ainsi tendre vers une réelle égalité<sup>8</sup> ».*

Tout comme il souligne l'importance d'investir dans le programme d'aide aux employés en maintenant le partenariat patronal/syndical.

La question de la santé et sécurité au travail intéresse les associations syndicales et le Conseil des Montréalaises. La tolérance zéro en matière de harcèlement rallie les organismes.

La mobilité du personnel est évoquée par le Conseil des Montréalaises et le SFMM. Ces deux organismes déplorent la méthode de dotation actuelle dont un des effets est de limiter la mobilité du personnel au sein des services corporatifs et des arrondissements.

---

<sup>6</sup> Mémoire du Forum jeunesse de l'île de Montréal, p. 5.

<sup>7</sup> Mémoire du Conseil des Montréalaises, p.46.

<sup>8</sup> Mémoire du Syndicat des fonctionnaires municipaux de Montréal.

Le programme d'accès à l'égalité en emploi (PAÉE) fait l'objet de plusieurs propositions des organismes dont le Conseil des Montréalaises, Action Travail des femmes, le Y des femmes, le comité des femmes des communautés culturelles de la Fédération des femmes du Québec, le SFMM et le Conseil central Montréal métropolitain CSN. Quelques-uns demandent des mesures en sus de l'application du PAÉE ce qui nécessiterait un élargissement du programme et des investissements financiers. La plupart des objectifs des propositions des organismes en rapport avec le PAÉE sont toutefois atteints par la Ville.

L'application de la *Loi sur l'équité salariale dans les organismes publics* rejoint les préoccupations des associations syndicales et celles du Y des femmes. Adoptée en 1996 par le gouvernement du Québec, la loi n'a pas encore été appliquée par la Ville.

Enfin, le volet conciliation travail/famille/études comporte un grand nombre de propositions ce qui a amené la commission à s'informer sur les diverses mesures en vigueur à la Ville.

La commission a donc procédé à l'analyse de chacune des propositions avec l'équipe de direction du Service du capital humain en tenant compte des impacts considérables, pour le service, qu'ont eu la création de la nouvelle Ville de Montréal le premier janvier 2002 et la réorganisation municipale survenue le premier janvier 2006. En effet, celui-ci a dû, dans un court laps de temps, procéder à l'harmonisation des emplois, des pratiques de gestion, des régimes de retraite et d'invalidité ainsi qu'à la normalisation du registre des postes au sein de toutes les unités administratives. Outre ces actions qui ont mobilisé le Service du capital humain, le cadre financier de la Ville a amené celle-ci à décréter, dès 2006, un gel d'embauche. De plus, 1 000 postes devront être abolis d'ici 2009, principalement par attrition. La commission a constaté au cours de ses travaux que le Service du capital humain adhère aux propositions et aux préoccupations soulevées par les citoyennes et représentantes d'organismes qui ont pris part à la consultation. Cependant, au cours de cette rencontre, le service faisait remarquer à la commission que la Ville n'est pas, ces années-ci, en mode de création d'emploi ou d'embauche. Cette situation est toutefois appelée à changer au cours des prochaines années, car un nombre important d'employés prendront leur retraite au cours des deux prochaines années et encore plus d'ici cinq ans. Le service estime que les vacances de postes résultant des nombreux départs à la retraite représenteront alors une bonne opportunité, dans le respect des conventions collectives, de promotion pour les employés temporaires, parmi lesquels on compte de nombreuses femmes, ainsi qu'une occasion d'embauche pour les clientèles visées par le Programme d'accès à l'égalité en emploi (PAÉE).

À la suite de l'entrée en vigueur de la *Loi sur l'accès à l'égalité en emploi dans les organismes publics*, le comité exécutif a adopté en juin 2004 l'implantation du PAÉE 2004-2009, visant à corriger la sous représentation des membres des groupes visés, soit les femmes, les autochtones, les membres de minorités visibles, les membres de minorités ethniques et les personnes handicapées au sein de ses effectifs. La commission a noté que les propositions concernant l'embauche des femmes, incluant

les femmes handicapées et des communautés culturelles et l'accès aux métiers non traditionnels font partie intégrante du PAÉE et elle estime que ces éléments n'ont pas à faire l'objet de recommandations particulières.

La commission est favorable aux mesures telles la formation des cadres et le soutien pour les employées exerçant des métiers non traditionnels. Elle encourage d'ailleurs à ce sujet les efforts du Service du capital humain qui, durant les prochaines années, aura à développer des mesures de formation, d'accompagnement et de soutien à des clientèles spécifiques. La commission recommande donc de poursuivre l'application rigoureuse du PAÉE, en conformité avec la *Loi sur l'égalité en emploi dans les organismes publics* de manière à atteindre les objectifs dans les délais requis. Elle recommande également que la Ville dépose au comité exécutif et au conseil municipal le bilan annuel du traitement des plaintes déposées en vertu de la Politique de respect de la personne.

La commission a noté que des mesures de soutien à la conciliation travail/famille/études (programme d'aide aux employés, horaire flexible, congés mobiles, congé parental, congé sans solde, garderie, retour progressif au travail après une période d'absence) sont prévues aux conventions collectives et aux conditions de travail des divers groupes d'employés. L'application de certaines de ces mesures relève toutefois de la compétence des arrondissements et/ou du supérieur immédiat. La commission est d'avis que la Ville aurait intérêt à faire connaître davantage ces mesures de soutien qui la placent à l'avant-garde des entreprises et fait une recommandation en ce sens.

Enfin, la Ville est également soumise aux dispositions de la *Loi sur l'équité salariale* adoptée par le gouvernement du Québec en 1996. Cette loi « a pour objet de corriger les écarts salariaux dus à la discrimination systémique fondée sur le sexe à l'égard des personnes qui occupent des emplois dans des catégories d'emplois à prédominance féminine <sup>9</sup>. » Le Service du capital humain poursuit, en collaboration avec les associations syndicales, les travaux prévus par la loi. Dans ces conditions, la commission recommande de conclure les ententes permettant d'appliquer la *Loi sur l'équité salariale* dans les plus brefs délais.

### *AXE 3 – LES SERVICES AUX CITOYENNES*

Parmi les commentaires généraux exprimés en séance publique, la commission retient qu'il importe de déterminer des objectifs clairs et quantifiables pour l'axe des services aux citoyennes.

✓ L'analyse différenciée selon les sexes

Le Forum jeunesse de l'île de Montréal, la Table des groupes de femmes de Montréal,

---

<sup>9</sup> Loi sur l'équité salariale, <http://www2.publicationsduquebec.gouv.qc.ca/home.php>

le Conseil des Montréalaises et le Comité femmes de la CRÉ de Montréal proposent d'étudier les besoins en sports et loisirs des jeunes filles et des femmes en utilisant l'analyse différenciée selon les sexes. La commission est favorable à cette proposition et encourage même l'adoption de normes minimales quant aux services offerts.

La commission recommande ainsi que la Ville de Montréal établisse, conformément à l'article 144 de la Charte de la Ville de Montréal, une norme minimale pour les services offerts à la population en matière de sports, loisirs et culture ce qui permettra d'offrir aux femmes et aux hommes des opportunités égales et que la Ville utilise pour ce faire l'analyse différenciée selon les sexes.

#### ✓ Les activités de sports et de loisirs

Outre l'analyse différenciée selon les sexes, les organismes ont proposé diverses mesures de soutien susceptibles de favoriser la participation des jeunes filles et des femmes aux activités de sports et de loisirs offertes par la Ville. Des organismes ont aussi proposé une tarification familiale ou adaptée au revenu, et même la gratuité. La Ville propose déjà une tarification familiale s'appliquant à plusieurs de ses activités, de plus, la tarification en sports et loisirs est généralement accessible à toutes les bourses et souvent, les activités offertes sont gratuites comme c'est le cas pour le bain libre dans les piscines et le patin libre dans les arénas.

Le Réseau québécois d'action pour la santé des femmes a demandé de « *promouvoir l'accessibilité des activités sportives aux femmes présentant des limitations fonctionnelles* ». D'autres propositions visent spécifiquement cette clientèle et c'est pourquoi la commission recommande que la Ville de Montréal fasse connaître davantage les réalisations et les objectifs de son plan d'action en matière d'accessibilité universelle.

#### ✓ L'accès aux services

Le Conseil des Montréalaises et la Table des groupes de femmes de Montréal proposent d'améliorer l'accès aux services de la Ville en élargissant, par exemple, les heures d'ouverture des bureaux Accès Montréal. Dans l'optique d'offrir un meilleur accès à ses services et en tenant compte de la mise en œuvre du service 311, la commission recommande que la Ville de Montréal étudie la possibilité de modifier les heures d'ouverture de ses points de service de manière à offrir un meilleur accès à ses guichets.

#### ✓ Le logement

Le Conseil des Montréalaises, le Y des femmes, le Réseau québécois d'action pour la santé des femmes, le Réseau habitation femmes et le Centre d'éducation et d'action

des femmes de Montréal (CEAF) & La Marie Debout se sont intéressés à la question du logement notamment à l'offre de logements sociaux et communautaires, au financement de ceux-ci, au nombre d'unités réservées aux femmes, à l'amélioration des conditions de logement, à la discrimination et aux programmes d'accès à la propriété. Pour l'analyse des propositions soumises par ces organismes, la commission a pu compter sur la collaboration du Service de la mise en valeur du territoire et du patrimoine.

La commission a appris que le gouvernement fédéral a cessé de financer la construction d'habitations à loyer modique (HLM) depuis 1993. Dans ce contexte, la commission comprend que la Ville concentre ses efforts pour obtenir la poursuite des programmes québécois de logement social et communautaire. La commission a été informée que les projets de l'opération *Solidarité 5000 logements (2002-2006)* ont permis de rejoindre des clientèles majoritairement composées de femmes. Globalement, cette opération a permis de réaliser 2 153 logements pour aînés, 727 logements ou chambres pour clientèles vulnérables requérant des services, et 2 146 logements pour personnes seules ou ménages familiaux, dont 1 024 logements pour grandes familles<sup>10</sup>. Notons que ces familles sont le plus souvent monoparentales et ont à leur tête, une femme. Parallèlement, la Ville a adopté, en 2005, une Stratégie d'inclusion du logement abordable et des projets ont depuis été réalisés. La Commission du conseil municipal sur la mise en valeur du territoire, l'aménagement urbain et le transport collectif a procédé cet automne à l'étude publique du Bilan de la mise en œuvre de la Stratégie d'inclusion du logement abordable et a formulé des recommandations en vue de bonifier la stratégie. Cette commission avait étudié publiquement l'an dernier le Bilan de la réglementation sur l'entretien et la salubrité des logements. Les recommandations formulées à cette occasion ont amené l'adoption d'un plan d'action de 3 M \$ pour les trois prochaines années ce qui permettra d'améliorer considérablement les conditions de logement notamment par une meilleure application du *Règlement sur la salubrité et l'entretien des logements* et la création d'une équipe centralisée dédiée à l'inspection.

Par ailleurs, les programmes Accès à la propriété et Accès condo profitent largement aux femmes en leur offrant l'opportunité d'accéder à la propriété. En raison de ces considérations, la commission ne souhaite pas formuler une recommandation sur la question du logement.

✓ Le transport collectif

Le Forum jeunesse de l'île de Montréal, le Réseau québécois d'action pour la santé des femmes, la Table des groupes de femmes de Montréal, le Conseil des Montréalaises, le Comité femmes de la CRÉ de Montréal, le CEAF & la Marie-Debout ainsi que le Réseau habitation femmes ont abordé la question du transport collectif en suggérant une nouvelle campagne de promotion du programme *Entre deux arrêts*, une meilleure

---

<sup>10</sup> SMVTP, 2007, Suzanne Laferrière.

organisation du transport en commun, une tarification sociale et une sécurité accrue aux abords des stations de métro et à l'intérieur du réseau.

Considérant que les femmes sont celles qui, majoritairement, utilisent le transport en commun, la commission est sensible aux demandes des organismes et s'engage à les soumettre au directeur général de la Ville, M. Claude Léger.

✓ La sécurité urbaine

La sécurité urbaine préoccupe le Forum jeunesse de l'île de Montréal, le Conseil des Montréalaises, le Comité femmes de la CRÉ de Montréal, le CEAF & la Marie-Debout et le Réseau habitation femmes. Cette préoccupation vise principalement l'aménagement sécuritaire de tout projet d'aménagement. Pour atteindre cet objectif, les organismes proposent l'application systématique des normes d'aménagement sécuritaire prévues au *Guide d'aménagement pour un environnement urbain sécuritaire*.

La commission est favorable à cette proposition et elle recommande que la Ville de Montréal sensibilise les équipes de travail oeuvrant en aménagement urbain, aux travaux publics ainsi qu'à l'aménagement et à l'entretien des parcs et espaces publics aux principes d'aménagement recommandés par le *Guide d'aménagement pour un environnement urbain sécuritaire*. Elle recommande également, à la suggestion des organismes, que la Ville effectue la même démarche auprès des membres des comités consultatifs d'urbanisme des arrondissements. Au besoin, le Service du développement culturel, de la qualité du milieu de vie et de la diversité ethnoculturelle pourrait offrir, en collaboration avec TANDEM, la formation requise.

✓ Le soutien à des clientèles particulières, la pauvreté, la prostitution et l'itinérance

La commission a reçu deux mémoires qui présentent des positions tout à fait opposées sur la question de la prostitution. La commission souhaiterait recevoir davantage d'information avant de formuler des recommandations sur le sujet, elle aimerait notamment entendre les citoyennes et les citoyens sur cet enjeu d'importance dans les quartiers centraux. La commission pourrait, en 2008, travailler en collaboration avec la Commission de la sécurité publique afin de prendre connaissance des responsabilités de la Ville à l'égard de cette activité et d'en évaluer les impacts sur la qualité du milieu de vie et la sécurité urbaine pour être en mesure de formuler des recommandations à l'intention des conseils municipal et d'agglomération.

La commission a également reçu des propositions concernant la pauvreté des femmes et le soutien à des clientèles défavorisées dont les personnes itinérantes. Par le biais du contrat de ville, volet *lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale*, 57 organismes ont bénéficié d'un soutien financier en 2007, pour des projets visant les immigrants et ce, pour un total de 1 350 623 \$. De ce nombre, une majorité de projets visaient les immigrantes nouvellement arrivées, voir la liste des projets à l'annexe 2. Par

conséquent, la commission recommande que la Ville de Montréal soutienne auprès du gouvernement du Québec les revendications exprimées à l'égard de la situation de pauvreté à laquelle trop de femmes montréalaises se retrouvent confrontées.

#### *AXE 4 – LES FEMMES, MOTEUR DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE*

Concernant cet axe, la commission a reçu des propositions en faveur de la parité des nominations au sein des organismes à vocation économique. La commission a formulé une recommandation générale sur la parité dans les nominations, ce qui, à son avis, inclut l'ensemble des nominations. La Table des groupes de femmes de Montréal, le Comité femmes de la CRÉ de Montréal et le Conseil des Montréalaises ont également proposé que la Ville dresse un portrait des entrepreneures et leur offre davantage de soutien au démarrage d'entreprises ainsi que l'accès à des sources de financement. Il fut mentionné également de la mise en valeur du volet Économie sociale et d'activités de mentorat.

Durant ses travaux, la commission a pris connaissance de la stratégie de développement de l'entrepreneuriat *Entreprendre à Montréal – L'urgence d'agir ensemble*, fruit de la concertation du groupe de travail Projet Entrepreneuriat Montréal<sup>11</sup>. L'axe 8 de ce plan d'action vise précisément à adapter les services aux besoins particuliers des clientèles suivantes : jeunes entrepreneurs, femmes entrepreneures, entrepreneurs issus de l'immigration et des minorités visibles et entrepreneurs sociaux. Le plan d'action dresse un portrait de chacun de ces groupes et identifie les obstacles et facteurs de succès. Le plan d'action suggère ensuite des actions spécifiques qui rejoignent les préoccupations dont les organismes ont fait part à la commission.

Dans ce contexte, la commission n'entend pas formuler de recommandation en rapport avec cet axe. La commission transmettra au Service de la mise en valeur du territoire et du patrimoine, les préoccupations exprimées afin que celles-ci soient prises en compte lors d'une éventuelle révision de l'offre de services en matière de développement et soutien aux entreprises.

#### *AXE 5 – LES FEMMES PRÉSENTES SUR LA SCÈNE INTERNATIONALE*

##### ✓ Nominations et réseautage

Tant le Conseil des Montréalaises que la Table des groupes de femmes de Montréal, proposent la parité en ce qui concerne les nominations des délégations qui ont à représenter la Ville au plan international et suggèrent d'y inclure, à l'occasion, des personnes de la société civile. Le Conseil des Montréalaises propose de plus une politique active de réseautage avec des organisations non gouvernementales.

---

<sup>11</sup> *Entreprendre à Montréal – L'urgence d'agir ensemble*, 2<sup>e</sup> trimestre, 2007.

En conséquence, la commission recommande que la Ville de Montréal poursuive l'objectif d'une représentation paritaire. Elle recommande également que la Ville de Montréal poursuive ses efforts de mobilisation des villes en faveur des *Objectifs du Millénaire pour le développement* des Nations Unies.

## LA MISE EN ŒUVRE ET L'ENCADREMENT DE LA POLITIQUE

Plusieurs organismes s'entendent pour suggérer la création d'un comité de mise en œuvre de la politique présidé par une élue et formé d'une personne élue provenant de chacun des 19 arrondissements. La commission accueille favorablement cette proposition et elle recommande que la Ville de Montréal forme un comité de mise en œuvre de la Politique d'égalité entre les femmes et les hommes, présidé par la personne responsable du dossier au niveau du comité exécutif et incluant des personnes de la société civile et des fonctionnaires, et qu'elle lui confie le mandat d'implanter la politique dans les plus brefs délais. Elle recommande également la formation d'un comité des personnes élues composé de l'élue responsable du dossier à la ville centre et d'une personne élue responsable pour chacun des arrondissements.

Une autre préoccupation des organismes porte sur l'adhésion des arrondissements à la politique, plusieurs craignent un manque d'uniformité dans l'application de la politique. Aussi, la commission recommande que la Ville de Montréal et chacun de ses arrondissements s'engagent à mettre en œuvre la politique en se dotant, dans les plus brefs délais après l'adoption de la politique, d'un plan d'action bisannuel en vue de l'implantation de celle-ci. La commission propose qu'idéalement, les plans d'action soient rendus publics le 8 mars 2009. La commission recommande de plus de confier au directeur général le mandat de réaliser un bilan annuel de la mise en œuvre de la Politique et que celui-ci soit intégré au rapport annuel de la Ville.

Outre la création du comité et l'engagement des arrondissements, les organismes ont été nombreux à soulever la question des mécanismes de suivi. À leur avis, la mise en œuvre de tels mécanismes permettra d'évaluer régulièrement l'atteinte des objectifs poursuivis par la politique.

Dans le contexte où la Ville se doit de continuer d'être une ville phare en matière d'égalité entre les femmes et les hommes à l'échelle nationale et internationale, la commission recommande que la Ville de Montréal détermine les mécanismes de suivi et les indicateurs de la reddition de comptes annuelle. Parmi ces mécanismes, que la Ville étudie la possibilité d'organiser un forum bisannuel et qu'elle tienne compte d'un certain nombre d'indicateurs dont les statistiques relatives à la représentation des femmes et des hommes, celles relatives au nombre et au traitement des plaintes en vertu de la Politique de respect de la personne et les données portant sur les demandes de conciliation travail/famille/études; le taux de succès du PAÉE; le niveau de prise en compte du *Guide d'aménagement pour un environnement urbain sécuritaire* dans les projets d'aménagement de la Ville et des promoteurs publics ou privés; le nombre

d'heures de formation dispensée aux élus; l'avis du Conseil des Montréalaises; les actes du forum organisé par la Ville et l'étude publique du bilan de la mise en oeuvre de la politique par la Commission sur le développement culturel et la qualité du milieu de vie à l'automne 2011.

## EN CONCLUSION

Les commissaires saluent le travail effectué jusqu'à maintenant par le comité de pilotage et félicitent les membres pour cette initiative qui encouragera la participation des femmes à la vie de Montréal. Les commissaires sont favorables à l'adoption, par le conseil municipal, d'une politique d'égalité entre les femmes et les hommes. Ils estiment que leurs recommandations, formulées à la suite de la consultation publique, favoriseront la mise en application de la politique et son suivi tout en répondant à plusieurs des attentes exprimées par les citoyennes et les organismes.

## RECOMMANDATIONS DE LA COMMISSION

*Les recommandations ont été adoptées à l'unanimité en séance publique le 29 octobre 2007.*

ATTENDU les engagements à l'égard de l'égalité entre les femmes et les hommes résultant du Sommet de Montréal tenu en juin 2002;

ATTENDU le plan d'action 2003-2005 adopté dans la foulée des engagements du Sommet de Montréal, le bilan 2003-2005, et les plans d'action subséquents de la Ville de Montréal en matière d'accessibilité universelle et en référence à la loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées en vue de leur intégration scolaire, professionnelle et sociale;

ATTENDU l'adoption par le conseil municipal, le 22 mars 2004, de la Déclaration de Montréal pour la diversité culturelle et l'inclusion;

ATTENDU la création du Conseil des Montréalaises le 18 mai 2004;

ATTENDU l'adoption par le comité exécutif et l'Administration, en mai 2004, du plan d'action 2004-2009 du Programme d'accès à l'égalité en emploi incluant des mesures provisoires d'embauche;

ATTENDU l'adoption par le conseil municipal et l'entrée en vigueur, le premier janvier 2006, de la *Charte montréalaise des droits et responsabilités*;

*Les commissaires :*

REMERCIENT les Montréalaises et Montréalais qui, tout en saluant le projet de politique d'égalité entre les femmes et les hommes, lui ont généreusement fait part de leurs commentaires, suggestions et recommandations;

REMERCIENT la responsable de la condition féminine et membre du comité exécutif, Mme Helen Fotopulos ainsi que les membres du comité de pilotage formé des conseillères Jocelyn Ann Campbell, Jane Cowell-Poitras, Josée Duplessis, Soraya Martinez et du conseiller Warren Allmand sans qui le projet de politique n'existerait pas et grâce à qui la démarche de consultation fut initiée;

REMERCIENT les personnes élues, les femmes de la société civile et les fonctionnaires qui ont contribué à l'élaboration du projet de politique;

REMERCIENT les fonctionnaires qui ont participé au processus de consultation pour la qualité de leurs interventions au cours de l'assemblée publique et des séances de travail de la commission;

S'ENGAGENT à soutenir au sein de leur parti politique respectif l'objectif de parité des candidatures pour l'élection de 2009 et invitent les groupes de la société civile à encourager l'engagement politique, notamment auprès des femmes ;

S'ENGAGENT à soumettre au directeur général de la Ville les recommandations de la commission;

ET RECOMMANDENT au conseil municipal :

### **Axe 1 - La gouvernance**

R-1

Que la Ville de Montréal adopte un plan d'action institutionnel lui permettant d'atteindre, dans les plus brefs délais, la parité dans la gouvernance de la Ville notamment au sein de la haute direction et dans l'ensemble des nominations de la Ville en tenant compte de la diversité.

R-2

Que la Ville de Montréal développe, dès 2008, un programme de formation et de soutien aux élus qui leur offrira l'opportunité d'acquérir les connaissances et habiletés nécessaires à l'exercice de leurs fonctions. Ce programme, dont la liste n'est pas exhaustive, pourrait couvrir les aspects suivants :

- Les pouvoirs municipaux des élus et l'éthique;
- Le cadre administratif et politique de la Ville;
- La gestion financière de la Ville;
- Le programme triennal d'immobilisations;
- La gestion des ressources humaines;
- Le dialogue public avec les citoyens : information et consultation;

D'une durée de 45 à 60 heures, ce programme de formation interne pourrait permettre d'acquérir des crédits de niveau universitaire dans l'éventualité où une entente était conclue en ce sens avec une université montréalaise.

R-3

Que la Ville de Montréal, par le biais d'une étude du parcours quotidien d'une jeune femme élue, dresse le portrait et identifie les défis et besoins de ce groupe spécifique en regard de la conciliation travail/famille/études.

R-4

Que la Ville de Montréal explore les sources de financement et les avenues de collaboration avec la CRÉ de Montréal pouvant faciliter l'implantation, dès 2008, de l'analyse différenciée selon les sexes (ADS) dans toutes ses unités administratives.

R-5

Considérant les demandes exprimées à l'égard de formation ou mesures de soutien à la prise de parole citoyenne;

Que la Ville de Montréal encourage le Chantier sur la démocratie à s'associer aux organismes de participation citoyenne afin que ceux-ci favorisent la prise de parole des femmes et explorent diverses modalités de participation.

## ***Axe 2 - La Ville comme employeur***

R-6

Que les parties concernées concluent les ententes permettant d'appliquer la *Loi sur l'équité salariale* dans les plus brefs délais.

R-7

Que la Ville de Montréal poursuive l'application rigoureuse du Programme d'accès à l'égalité en emploi (PAÉE) en conformité avec la *Loi sur l'égalité en emploi dans les organismes publics* de manière à atteindre les objectifs du plan d'action dans les délais requis.

R-8

Que la Ville de Montréal fasse connaître davantage les diverses mesures de conciliation travail/famille/études prévues aux conventions collectives des employés municipaux.

R-9

Que la Ville de Montréal dépose au comité exécutif et au conseil municipal le bilan annuel du traitement des plaintes déposées en vertu de la Politique de respect de la personne de la Ville adoptée dans la foulée des modifications apportées à la *Loi sur les normes du travail* concernant toute forme de harcèlement.

### **Axe 3 - Les services aux citoyennes**

R-10

Considérant l'article 144 de la Charte de la Ville de Montréal :

**144.** Le conseil d'arrondissement est responsable de la gestion du budget d'arrondissement adopté par le conseil de la ville dans le respect des normes minimales que fixe par règlement le conseil de la ville quant au niveau des services que chacun des conseils d'arrondissement doit offrir<sup>12</sup>.

Que la Ville de Montréal établisse une norme minimale pour les services offerts à la population en matière de sports, loisirs et culture ce qui permettra d'offrir aux femmes et aux hommes des opportunités égales grâce à l'analyse différenciée selon les sexes et en tenant compte de la diversité montréalaise.

R-11

Dans l'optique d'offrir un meilleur accès à ses services et en tenant compte de la mise en œuvre du service 311, que la Ville de Montréal étudie la possibilité de modifier les heures d'ouverture de ses points de service de manière à offrir un meilleur accès à ses guichets.

R-12

Considérant les préoccupations à l'égard des femmes ayant des limitations fonctionnelles;

Que la Ville de Montréal fasse connaître davantage les réalisations et les objectifs de son plan d'action en matière d'accessibilité universelle.

R-13

Que la Ville de Montréal sensibilise les équipes de travail oeuvrant en aménagement urbain, aux travaux publics ainsi qu'à l'aménagement et l'entretien des parcs et espaces publics aux principes d'aménagement recommandés par le *Guide d'aménagement pour un environnement urbain sécuritaire*. Que la Ville effectue la même démarche auprès des membres des comités consultatifs d'urbanisme des arrondissements. Au besoin, que le SDCQMVE offre, en collaboration avec TANDEM, la formation requise.

R-14

Que la Ville de Montréal soutienne auprès du gouvernement du Québec les revendications exprimées à l'égard de la situation de pauvreté à laquelle trop de femmes montréalaises sont confrontées.

---

<sup>12</sup> <http://www2.publicationsduquebec.gouv.qc.ca/home.php#> , Charte de la Ville de Montréal

## **Axe 5 – Les femmes présentes sur la scène internationale**

R-15

Considérant la participation de la Ville à des forums, congrès, événements, instances décisionnelles tant au niveau national qu'international;

Que la Ville de Montréal poursuive l'objectif d'une représentation paritaire.

R-16

Que la Ville de Montréal poursuive ses efforts de mobilisation des villes en faveur des *Objectifs du Millénaire pour le développement* des Nations Unies.

*La mise en œuvre et l'encadrement de la politique*

R-17

Que la Ville de Montréal forme un comité de mise en œuvre de la Politique d'égalité entre les femmes et les hommes, présidé par la personne responsable du dossier au niveau du comité exécutif et incluant des personnes de la société civile et des fonctionnaires, et qu'elle lui confie le mandat d'implanter la politique dans les plus brefs délais.

R-18

Que la Ville de Montréal forme un comité des personnes élues composé de l'élu responsable du dossier à la ville centre et d'une personne élue responsable pour chacun des arrondissements.

R-19

Que la Ville de Montréal et chacun de ses arrondissements s'engagent à mettre en œuvre la politique en se dotant, dans les plus brefs délais après l'adoption de la politique, d'un plan d'action bisannuel en vue de l'implantation de celle-ci. Idéalement, les plans d'action pourraient être rendus publics le 8 mars 2009.

R-20

Que la Ville de Montréal confie au directeur général le mandat de réaliser un bilan annuel de la mise en œuvre de la Politique et que ce bilan soit intégré au rapport annuel de la Ville.

R-21

*Considérant l'objectif 2007-2010 de la politique : Continuer d'être une ville phare en matière d'égalité entre les femmes et les hommes à l'échelle nationale et internationale;*

Que la Ville de Montréal détermine les mécanismes de suivi et les indicateurs de la reddition de comptes annuelle. Parmi ces mécanismes, que la Ville étudie la possibilité d'organiser un forum bisannuel et qu'elle tienne compte, entre autres, des indicateurs suivants :

- Les statistiques relatives à la représentation des femmes et des hommes :
  - pour la banque de nominations, incluant les nominations au sein des CLD et des délégations au niveau international;
  - pour les cadres et la haute direction;
- Les statistiques relatives au nombre et au traitement des plaintes en vertu de la Politique de respect de la personne;
- Les statistiques relatives aux demandes de conciliation travail/famille/études;
- Le taux de succès, par objectif, du Programme d'accès à l'égalité en emploi;
- Le niveau de prise en compte du *Guide d'aménagement pour un environnement urbain sécuritaire* dans les projets d'aménagement de la Ville et des promoteurs publics ou privés;
- Le nombre d'heures de formation dispensée aux élus;
- L'avis du Conseil des Montréalaises;
- Les actes du forum organisé par la Ville;
- L'étude publique du bilan de la mise en oeuvre de la politique par la Commission sur le développement culturel et la qualité du milieu de vie à l'automne 2011.

## ANNEXE I

---

### LISTE DES INTERVENANTS ET ORGANISMES AYANT PRÉSENTÉ DES OPINIONS OU DES MÉMOIRES

#### Séance du 25 septembre 2007

Mme Adeline Beaudoin  
Mme Véronique Grégoire  
Mme Mireille Hébert, Centre des femmes de Pointe-aux-Trembles  
Mme Marie-France Lavoie-Sergerie  
M. Omar Lacheeb, Association multi-ethnique pour l'intégration des personnes handicapées  
Mme Geneviève Morand, Projet Montréal  
M. Gilles Read, Centre communautaire des sourds du Montréal métropolitain  
Mme Maria Ziebowcz, Femmes prévoyantes socialistes de Belgique

#### Séance du 9 octobre 2007

Mme Ginette Bélanger, Action des femmes handicapées de Montréal  
M. Richard Bergeron, Projet Montréal  
Mme Nicole Boily, Conseil des Montréalaises  
Mme Monique Côté, Syndicat des fonctionnaires municipaux de Montréal (SFMM)  
Mme Véronique De Seve, Conseil central du Montréal Métropolitain – CSN  
Mme Julie Drolet, Centre d'éducation et d'action des femmes de Montréal (CEAF) & La Marie Debout  
Mme Irène Duquette, Centre d'éducation et d'action des femmes de Montréal (CEAF) & La Marie Debout  
Mme Yolande Geadah, Concertation des luttes contre l'exploitation sexuelle (CLES)  
Mme Wassyla Hadjabi, Action des femmes handicapées de Montréal  
Mme Mireille Hébert, Centre des femmes de Pointe-aux-Trembles  
M. Omar Lacheeb, Association multi-ethnique pour l'intégration des personnes handicapées  
Mme Chantal Lapalme, Conseil central du Montréal Métropolitain – CSN  
Mme Anne Pasquier, Table des groupes de femmes de Montréal  
Mme Marie-Joseph Pigeon, CARI Saint-Laurent  
Mme Marie-Laure Rosace, Centre d'éducation et d'action des femmes de Montréal (CEAF) & La Marie Debout

### Séance du 10 octobre 2007

Mme Lydya Assayag, Réseau québécois d'action pour la santé des femmes (RQASF)  
Mme Johane Bouchard, Comité femmes et développement régional (CRÉ de Montréal)  
Mme Marie-Hélène Croteau, Forum jeunesse de l'île de Montréal  
Mme Michelle Issa, Réseau habitation femmes  
Mme Chelsea Kirkbe, Y des femmes de Montréal  
Mme Anne Latendresse, UQAM  
Mme Hélène Maher, Comité femmes et développement régional (CRÉ de Montréal)  
Mme Francine Moreau, Réseau habitation femmes  
Mme Constance Ramacière, citoyenne  
Mme Sylvie Richard, Réseau habitation femmes  
Mme Caroline Rioux, Forum jeunesse de l'île de Montréal

### **PERSONNES ET ORGANISMES AYANT DÉPOSÉ UN MÉMOIRE**

Action des femmes handicapées de Montréal  
Action Travail des Femmes (ATF)  
Association multi-ethnique pour l'intégration des personnes handicapées  
Béchar, Mme Clotilde, Citoyenne  
CARI Saint-Laurent  
Centre d'éducation et d'action des femmes de Montréal (CEAF) & La Marie Debout  
Centre des femmes de Pointe-aux-Trembles  
Centre Info-femmes  
Comité femmes des communautés culturelles de la Fédération des femmes du Québec  
Comité femmes et développement régional (CRÉ de Montréal)  
Compagnie F – entrepreneurship pour les femmes  
Concertation des luttes contre l'exploitation sexuelle (CLES)  
Conseil central du Montréal Métropolitain, CSN  
Conseil des Montréalaises  
Conseil régional de la Fédération des travailleurs du Québec (FTQ)  
Femmes du monde à Côte-des-Neiges  
Forum jeunesse de l'île de Montréal  
Latendresse, Mme Anne, professeure, UQAM  
Projet Montréal  
Ramacière, Mme Constance, Citoyenne  
Réseau habitation femmes  
Réseau québécois d'action pour la santé des femmes (RQASF)  
Stella  
Syndicat des fonctionnaires municipaux de Montréal (SFMM)  
Table des groupes de femmes de Montréal  
Y des femmes de Montréal

## LISTE DES PROJETS SOUTENUS DANS LE CADRE DU CONTRAT DE VILLE

## Projets par clientèle ciblée (AN4 / 2007 )

## Type de clientèle : Immigrants

<i>Organisme</i>	<i>N° - Projet (année ville)</i>	<i>Lieux du projet</i>	<i>Priorité d'intervention n° 1</i>	<i>Provenance de budget</i>	<i>Montant engagé</i>
Centre d'appui aux communautés immigrantes de Bordeaux-Cartierville	<b>505 - Jumelage professionnel pour les immigrants (AN4)</b> Effectuer des jumelages entre candidats et professionnels travaillant dans le domaine des participants . Ils pourront ainsi avoir de l'information de première source, participer à des stages d'observation, connaître le contexte québécois d'exercice de leur métier ou profession.	Ahuntsic/Cartierville	- Insertion sociale des clientèles à risque (1)	Ahuntsic/Cartierville Ahuntsic/Cartierville	5 000,00 \$ 16 000,00 \$
Maison des parents de Bordeaux-Cartierville	<b>506 - Aide aux devoirs à la bibliothèque de Cartierville (AN4)</b> Une intervenante assure les activités à raison de 3 heures par jour , 4 jours semaine, après les heures de classe. Les objectifs des ateliers sont d'accompagner et d'aider les enfants, présentant des difficultés scolaires, à améliorer leurs compétences, leur autonomie ainsi que la confiance en eux-mêmes dans le but de prévenir l'échec et le décrochage scolaire et de promouvoir la réussite et la persévérance	Ahuntsic/Cartierville	- Prévention du décrochage scolaire et insertion socioprofessionnelle des jeunes de 15 à 30 ans (1)	Ahuntsic/Cartierville	20 000,00 \$
Pause Famille	<b>563 - Atelier d'éveil au français (AN4)</b> Notre projet rejoint des objectifs de soutien à la famille et à la petite enfance le tout dans une perspective de création d'environnement favorable et avec le souci d'aider les familles démunies dans leurs démarches d'insertion sociale et de préparation au monde scolaire. Nous souhaitons donc mettre en place des ateliers d'éveil et de développement des compétences au français pour les enfants de 3 à 5 ans du quartier Ahuntsic, issus de milieux allophones.	Ahuntsic/Cartierville	- Soutien à la famille et à la petite enfance (1)	Ahuntsic/Cartierville	5 000,00 \$
Solidarité Ahuntsic	<b>511 - Maison de la visite (AN4)</b> Impliquer les familles et les résidants du secteur dans la planification et l'organisation des activités communautaires, éducatives, culturelles et sociales	Ahuntsic/Cartierville	- Soutien à la vie communautaire (1)	Ahuntsic/Cartierville Ahuntsic/Cartierville	5 000,00 \$ 24 000,00 \$
Solidarité Ahuntsic	<b>512 - Maison Fleury (AN4)</b> Mettre en place avec la population une programmation d'ateliers d'éducation populaire pour développer l'autonomie et le potentiel des personnes	Ahuntsic/Cartierville	- Soutien à la vie communautaire (1)	Ahuntsic/Cartierville	20 000,00 \$
Centre humanitaire d'organisation, de ressources et de référence d'Anjou (CHORRA)	<b>439 - Fête de famille (AN4)</b> Mise sur pied d'une fête familiale de quartier adaptée aux besoins des familles. Cette fête s'inscrit dans la semaine québécoise de la famille.	Anjou	- Soutien à la famille et à la petite enfance (1)	Anjou	1 000,00 \$

Service d'aide communautaire Anjou	<b>442 - Les rendez-vous samedi tout (AN4)</b>  Rejoindre les citoyens du quartier du Haut-Anjou en créant des occasions de rencontres pour les familles et impliquer les organismes communautaires du milieu	Anjou	- Soutien à la famille et à la petite enfance (1)	Anjou	14 461,00 \$
Centre Communautaire de loisir de la Côte-des-neiges	<b>538 - Jeunes et capables (AN4)</b>  Offrir à 20 jeunes de 16 à 25 ans une occasion de s'impliquer dans une démarche de citoyenneté active.	Côte-des-Neiges/Notre-Dame-de-Grâce	- Prévention du décrochage scolaire et insertion socioprofessionnelle des jeunes de 15 à 30 ans (1)	Côte-des-Neiges/Notre-Dame-de-Grâce	23 000,00 \$
Centre de référence de la communauté russophone du Québec (CRCRQ)	<b>540 - Je veux trouver ma place (AN4)</b>  Projet visant l'intégration socioprofessionnelle et l'insertion des jeunes russophones d'immigration récente à la société d'accueil.	Côte-des-Neiges/Notre-Dame-de-Grâce	- Prévention du décrochage scolaire et insertion socioprofessionnelle des jeunes de 15 à 30 ans (1)	Côte-des-Neiges/Notre-Dame-de-Grâce	16 000,00 \$
Femmes du monde à Côte-des-Neiges	<b>542 - Violence conjugale: entraide et action (AN4)</b>  Briser l'isolement et l'exclusion des femmes victimes de violence conjugale et trouver du support. Sensibiliser, informer et développer des liens avec d'autres ressources.	Côte-des-Neiges/Notre-Dame-de-Grâce	- Insertion sociale des clientèles à risque (1)	Côte-des-Neiges/Notre-Dame-de-Grâce	20 250,00 \$
Projet Genèse	<b>544 - Intégration Santé pour les familles immigrantes à Côte-des-Neiges (AN4)</b>  Offrir un meilleur accès des familles immigrantes aux soins de santé et services sociaux et lutter contre leur exclusion.	Côte-des-Neiges/Notre-Dame-de-Grâce	- Insertion sociale des clientèles à risque (1)	Côte-des-Neiges/Notre-Dame-de-Grâce	20 700,00 \$
PROMIS (Promotion-Intégration-Société nouvelle)	<b>545 - La cuisine collective...un pas vers l'intégration sociale (AN4)</b>  Faciliter l'intégration des familles immigrantes du quartier par un projet de cuisines collectives et de groupes d'achats.	Côte-des-Neiges/Notre-Dame-de-Grâce	- Sécurité alimentaire (1)	Côte-des-Neiges/Notre-Dame-de-Grâce	23 792,00 \$
Relais Côte-des-Neiges	<b>546 - Lutte à la pauvreté et l'exclusion sociale (AN4)</b>  Cuisines collectives, jardins collectifs, formation pour développer les compétences parentales.	Côte-des-Neiges/Notre-Dame-de-Grâce	- Soutien à la famille et à la petite enfance (1)	Côte-des-Neiges/Notre-Dame-de-Grâce	25 000,00 \$
Service d'interprète, d'aide et de référence aux immigrants (SIARI)	<b>547 - La famille épanouie (AN4)</b>  Permettre aux femmes immigrantes à la maison de socialiser et développer l'estime de soi en acquérant des habiletés en couture.	Côte-des-Neiges/Notre-Dame-de-Grâce	- Soutien à la famille et à la petite enfance (1)	Côte-des-Neiges/Notre-Dame-de-Grâce	26 500,00 \$
Table Jeunesse de Côte-des-Neiges	<b>541 - Confrontons l'oisiveté (AN4)</b>  Développer et offrir des activités parascolaires en sports, loisirs et cultures, organiser un café étudiant à l'école secondaire La Voie afin d'offrir un encadrement, développer le sentiment d'appartenance au quartier et prévenir leur adhésion à des groupes criminalisés.	Côte-des-Neiges/Notre-Dame-de-Grâce	- Insertion sociale des clientèles à risque (1)	Côte-des-Neiges/Notre-Dame-de-Grâce	25 000,00 \$
Concert'Action Lachine	<b>456 - Jardinage urbain (AN4)</b>  Embauche d'un animateur de jardins pour soutenir le jardinage urbain dans la communauté de Lachine (école Paul-Jarry, quartier Duff court et sur les balcons) afin de rejoindre les personnes vulnérables en leur transmettant des acquisitions de connaissances; leur donnant accès à des légumes frais; en développant un réseau d'entraide et en améliorant le sentiment d'empowerment et d'appartenance dans leur	Lachine	- Sécurité alimentaire (1)	Lachine	20 841,00 \$

Club Garçons et Filles de Lasalle	<b>445 - Centre d'animation l'Exit (AN4)</b>  Il s'agit d'un centre d'animation pour les jeunes de 12 à 17 ans. L'Exit est ouvert à tous les jeunes de l'arrondissement et ce, de janvier 2007 à décembre 2007 à l'exception de la mi-mai au début octobre 2007. Il offre une animation structurée 6 jours/semaine en soirée et les fins de semaine. L'encadrement des jeunes est assuré par des animateurs spécialisés dans l'animation auprès des adolescents.	LaSalle	- Insertion sociale des clientèles à risque (1)	LaSalle	85 925,00 \$
Café jeunesse multiculturel	<b>475 - Comité vert (AN4)</b>  Reconduction du projet Écolofest (2006) devenu Comité vert. Par une série d'activités et de formations, sensibiliser des jeunes de 13 à 17 ans des écoles secondaires Henri-Bourassa et Calixa-Lavallée à l'environnement.	Montréal-Nord	- Intervention sur les problématiques socio-urbaines (1)	Montréal-Nord	5 000,00 \$
Café jeunesse multiculturel	<b>476 - Travail de rue (AN4)</b>  Travail de rue auprès des jeunes vulnérables de 13 à 25 ans afin de contrer la délinquance et l'adhésion aux gangs de rue.	Montréal-Nord	- Insertion sociale des clientèles à risque (1)	Montréal-Nord Montréal-Nord	7 715,00 \$ 21 000,00 \$
Maison des jeunes l'Ouverture	<b>473 - Bâtir ta réussite (AN4)</b>  Prévention du décrochage scolaire par l'aide aux devoirs et ateliers de formation sur des thèmes liés au développement personnel.	Montréal-Nord	- Insertion sociale des clientèles à risque (1)	Montréal-Nord	10 000,00 \$
Rond-Point jeunesse au travail	<b>477 - Un stage...un emploi (AN4)</b>  Projet en employabilité. Offrir des stages rémunérés en milieu de travail d'une durée de 3 semaines à 12 jeunes adultes de 16 à 35 ans.	Montréal-Nord	- Prévention du décrochage scolaire et insertion socioprofessionnelle des jeunes de 15 à 30 ans (1)	Montréal-Nord	10 000,00 \$
Ateliers d'éducation populaire de Plateau	<b>549 - À la recherche de mes compétences (AN4)</b>  Le projet permettra d'accompagner des personnes en processus de réinsertion sociale. Par le biais d'une démarche sur les compétences fortes, d'une durée d'environ 30 heures, amener 12 personnes à réfléchir sur leurs expériences de vie personnelles, professionnelles et sociales, dans une perspective de pré-employabilité.	Plateau-Mont-Royal	- Insertion sociale des clientèles à risque (1)	Plateau-Mont-Royal	3 200,00 \$
Carrefour des Pitchou	<b>556 - Familles en action 2007 (AN4)</b>  Ce projet favorise l'animation du milieu de vie du HLM Séguin et la prise en charge par les résidents d'activités répondants à leurs besoins avec la collaboration d'un intervenant de milieu. Il vise également la socialisation des enfants de 6 à 12 ans par la mise en place d'activités de loisirs.	Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles	- Soutien à la famille et à la petite enfance (1)	Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles	27 635,00 \$
Équipe RDP	<b>557 - Soutien aux familles d'origine haïtienne (AN4)</b>  Le projet «Soutien à l'intégration des familles d'origine haïtienne» favorise l'intégration sociocommunautaire des familles d'origine haïtienne par des activités d'intervention psychosociales aidant les parents à développer des liens positifs avec le milieu scolaire et leur milieu de vie, et par des activités sportives et culturelles parascolaires et dans le milieu communautaire avec les enfants. Il vise également la sensibilisation du milieu à la réalité des familles haïtiennes et de la	Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles	- Insertion sociale des clientèles à risque (1)	Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles	62 106,00 \$

Bouffe-action de Rosemont	<b>558 - Jardins collectifs de Rosemont (AN4)</b> Poursuivre des activités de jardins collectifs auprès d'une clientèle défavorisée financièrement et socialement.	Rosemont/Petite-Patrie	- Sécurité alimentaire (1)	Rosemont/Petite-Patrie	13 211,00 \$
Projet ado-communautaire en travail de rue (PACT de rue)	<b>560 - Travail de milieu Rosemont (AN4)</b> Assurer un travail de milieu pour les jeunes âgés de 12 à 25 ans, vivant plusieurs problématiques sociales, notamment des pratiques sexuelles à risque, une surconsommation de substances psycho-actives et surtout une délinquance violente pouvant être reliée aux gangs de rue dans le secteur des Habitations Rosemont.	Rosemont/Petite-Patrie	- Soutien à la vie communautaire (1)	Rosemont/Petite-Patrie	27 704,00 \$
Centre d'accueil et de référence sociale et économique pour immigrants de St-Laurent (CARI)	<b>527 - Vivre ensemble à Chameran (AN4)</b> Programmation variée s'adressant aux jeunes, aux parents et aînés du quartier Chameran. Les activités porteront sur la découverte, la prise en charge, les références et l'accompagnement social. Un volet de type intergénérationnel, sera mis en place.	Saint-Laurent	- Insertion sociale des clientèles à risque (1)	Saint-Laurent	30 000,00 \$
Accueil aux immigrants de l'est de Montréal	<b>446 - Vivre sans violence (AN4)</b> Le projet consiste à traiter de la prévention, de la sensibilisation et de l'action, au niveau de la violence conjugale et familiale.	Saint-Léonard	- Égalité entre les hommes et les femmes (1)	Saint-Léonard	24 157,00 \$
Ateliers 850	<b>579 - Ateliers parascolaires (AN4)</b> Ateliers parascolaires et aide aux devoirs à une quarantaine d'enfants dans un contexte où l'entraide est valorisée.	Sud-Ouest	- Sécurité alimentaire (1)	Sud-Ouest	26 400,00 \$
Familles en action	<b>585 - La famille immigrante au coeur de nos activités (AN4)</b> Offrir un lieu de rencontre, d'écoute, de références et d'appartenance pour les familles nouvellement arrivées au Québec et dans le quartier de Pointe Saint-Charles.	Sud-Ouest	- Soutien à la famille et à la petite enfance (1)	Sud-Ouest	7 900,00 \$
Casa C.A.F.I. (Centre d'Aide aux Familles Immigrantes)	<b>481 - Soutien aux familles immigrantes et intégration des nouveaux arrivants (AN4)</b> Offre de plusieurs services de première ligne aux immigrants tels que accueil, information, formation, assistance, accompagnement et	Verdun	- Insertion sociale des clientèles à risque (1)	Verdun	17 000,00 \$
Le Repère des jeunes Îles des Soeurs	<b>487 - Pour sortir de l'ombre 2007 (AN4)</b> Favoriser l'intégration en milieu de travail d'une personne éprouvant des problèmes d'employabilité, dans un cadre de travail stimulant en intervention auprès des jeunes des communautés culturelles	Verdun	- Prévention du décrochage scolaire et insertion socioprofessionnelle des jeunes de 15 à 30 ans (1)	Verdun	6 000,00 \$
Travail de rue / Action communautaire (TRAC)	<b>489 - Le travail de rue, outil à l'insertion et affiliation auprès des 15-30 ans (AN4)</b> Par une approche "travail de rue", faire des interventions, des initiatives de prévention et de soutien au réseau social, de soutien et d'information auprès des jeunes et des gens proches. Développer des liens spéciaux avec l'École secondaire Monseigneur-Richard et le Centre d'éducation des adultes Champlain.	Verdun	- Prévention du décrochage scolaire et insertion socioprofessionnelle des jeunes de 15 à 30 ans (1)	Verdun	15 000,00 \$
Carrefour des ressources en interculturel	<b>565 - Bâtissons ensembles un quartier ouvert à la diversité (AN4)</b> Vise l'implication des citoyens, notamment les nouveaux-arrivants, vivant en HLM en matière de cohabitation sociale	Ville-Marie	- Sécurité urbaine (1)	Ville-Marie	15 000,00 \$

Fondation pour l'éducation des enfants et jeunes adultes défavorisés	<b>570 - Non à l'exclusion sociale (AN4)</b>  L'objectif du projet est d'amener les résidants des HJM à mieux participer à la vie communautaire de leur communauté et ainsi qu'à aider leurs enfants à mieux s'intégrer dans leur nouveau pays	Ville-Marie	- Prévention du décrochage scolaire et insertion socioprofessionnelle des jeunes de 15 à 30 ans (1)	Ville-Marie	22 418,00 \$
Centre génération emploi	<b>492 - Intervention de milieu auprès des femmes isolées de Parc-Extension (AN4)</b>  En collaboration avec le MICC et en accord avec la table de concertation Femmes de Parc-Extension, il s'agit de poursuivre un projet qui a permis de rejoindre les femmes les plus isolées de Parc-Extension (nouvelles résidentes et résidentes établies) afin de favoriser leur intégration dans la vie communautaire du quartier et dans la société d'accueil. Comme l'année précédente, l'organisme se propose de rejoindre une cinquantaine de femmes à travers des activités conviviales et attrayantes (dîner collectif, ateliers d'artisanat, etc.).	Villeray/Saint-Michel/Parc-Extension	- Égalité entre les hommes et les femmes (1)	Villeray/Saint-Michel/Parc-Extension	8 000,00 \$
Cité des arts du cirque (TOHU)	<b>525 - Falla 2007 (AN4)</b>  Pour la troisième année, il s'agit de mettre en place un projet de mobilisation communautaire et culturelle d'envergure allié à une intervention de lutte à l'exclusion sociale pour quelque 10 jeunes de l'arrondissement à haut risque de marginalisation.	Villeray/Saint-Michel/Parc-Extension	- Prévention du décrochage scolaire et insertion socioprofessionnelle des jeunes de 15 à 30 ans (1)	Villeray/Saint-Michel/Parc-Extension	4 000,00 \$
Cuisines collectives Saint-Roch	<b>518 - Cuisine et vie collective (AN4)</b>  Il s'agit de poursuivre l'encadrement des anciens groupes de cuisines collectives et de mettre en place cinq nouveaux groupes de cuisines collectives qui devraient éventuellement devenir autonomes. Des séances d'information seront également organisées. Elles auront pour objectif de permettre aux familles d'atteindre une meilleure compréhension de l'autonomie alimentaire et d'avoir accès à une	Villeray/Saint-Michel/Parc-Extension	- Sécurité alimentaire (1)	Villeray/Saint-Michel/Parc-Extension	10 000,00 \$
Loisirs communautaires St-Michel	<b>497 - Basket libre (AN4)</b>  Le projet permettra de continuer d'offrir, aux jeunes de 12 à 17 ans, une alternative à la rue et au risque de marginalisation par le biais d'activités sportives et d'accompagnement à un moment où les jeunes sont particulièrement désœuvrés.	Villeray/Saint-Michel/Parc-Extension	- Intervention sur les problématiques socio-urbaines (1)	Villeray/Saint-Michel/Parc-Extension	10 000,00 \$
Loisirs communautaires St-Michel	<b>572 - De la rue au gymnase (AN4)</b>  Dans un contexte d'omniprésence du phénomène de gang de rue et des comportements incivils particulièrement pendant l'été durant lequel les jeunes (13 à 25 ans) sont moins actifs, un patrouilleur de rue sollicitera leur participation dans le Parc François-Perrault et aux abords de l'école. Le besoin est toujours exprimé par la communauté et l'an passé le projet avait rejoint près de 200 jeunes. Des activités sportives et culturelles seront organisées afin de faire de la prévention auprès des jeunes à risque de marginalisation. Cette année le projet a toujours pour objectif de promouvoir une plus grande participation des filles.	Villeray/Saint-Michel/Parc-Extension	- Insertion sociale des clientèles à risque (1)	Villeray/Saint-Michel/Parc-Extension	6 000,00 \$

Maison de quartier Villeray	<b>498 - Les jardins collectifs dans l'est de Villeray (AN4)</b>  Le projet vise la poursuite du développement du réseau des jardins collectifs dans le secteur le plus défavorisé du quartier Villeray. Pour assurer la sécurité alimentaire des citoyens les plus démunis le projet fera la promotion du jardinage urbain, l'acquisition de compétence, et favorisera la création d'un réseau social autour du partage des lieux de jardinages.	Villeray/Saint-Michel/Parc-Extension	- Sécurité alimentaire (1)	Villeray/Saint-Michel/Parc-Extension	30 000,00 \$
Maison d'Haïti	<b>500 - Équipe d'intervenants pivots (AN4)</b>  Par le biais de l'engagement d'une équipe d'intervenants pivots plusieurs stratégies seront mises en oeuvre: un travail de rue et de la référence vers les différents services des organismes communautaires offrant des ressources appropriées et des rencontres individuelles avec les jeunes en difficulté; un travail avec le milieu scolaire et des rencontres avec les parents des jeunes à risque de marginalisation pour trouver des solutions à leur intégration sociale.	Villeray/Saint-Michel/Parc-Extension	- Sécurité urbaine (1)	Villeray/Saint-Michel/Parc-Extension	33 000,00 \$
Maison d'Haïti	<b>591 - Mieux grandir par le sport (AN4)</b>  En 2006, l'initiative a permis à une trentaine de jeunes de développer un lien d'appartenance, de trouver une alternative à la violence, et ce, en pratiquant un sport 3 fois semaines avec des professionnels tels que Jean Ténistor Pascal et Joachim Alcine à moindre coût. Il s'agit ici d'assurer la continuité du projet tout en le bonifiant, entre autre, en rajoutant durant l'été une plage horaire pour une nouvelle clientèle de jeunes âgés de 10 à 12 ans.	Villeray/Saint-Michel/Parc-Extension	- Insertion sociale des clientèles à risque (1)	Villeray/Saint-Michel/Parc-Extension	4 000,00 \$
Mon resto St-Michel	<b>501 - Un quartier fier de sa diversité culturelle (AN4)</b>  Favoriser l'entraide, la solidarité et la prise en charge des familles des HLM à travers des activités interculturelles et des projets communautaires. Le projet continuera d'offrir également des plateformes d'information aux citoyens sur les différents services du quartier et les sensibiliseront à mieux les utiliser pour leur bien être personnel et celui de la collectivité. De plus, cette année l'organisme soutiendra les mères bénévoles ( les Anges de la sécurité) dans leurs interventions pour sécuriser le corridor scolaire et faire en sorte que la violence cesse à la sortie des écoles du quartier.	Villeray/Saint-Michel/Parc-Extension	- Soutien à la vie communautaire (1)	Villeray/Saint-Michel/Parc-Extension	33 000,00 \$
Monarques de Montréal	<b>571 - Vision vers l'avenir (AN4)</b>  Cette activité estivale offre des moments d'entraînements gratuits de basketball et de soccer intérieur et extérieur dans les gymnases de l'école secondaire Louis-Joseph Papineau et dans 4 parcs (Georges-Vernot, Ste-Lucie, Ovila-Légaré et René-Goupil) 2 fois par semaine, et ce, de mai à septembre pour les 12 à 18 ans. L'objectif est d'offrir aux jeunes des activités encadrées afin de canaliser leur énergie pour la rendre positive tout en leur permettant d'être en contact avec des intervenants-modèles issus du milieu.	Villeray/Saint-Michel/Parc-Extension	- Insertion sociale des clientèles à risque (1)	Villeray/Saint-Michel/Parc-Extension	19 000,00 \$

Projet ado-communautaire en travail de rue (PACT de rue)	<b>502 - Drop-in St-Michel (AN4)</b>  Il s'agit de maintenir un lieu créatif et multiculturel pour les jeunes de 18-25 ans du quartier Saint-Michel. Ceci pour permettre aux jeunes, en voie de marginalisation, de se regrouper dans un lieu de rassemblement positif en dehors de la rue et de s'impliquer dans des activités créatives (musique, danse, production de spectacles et de vidéos, etc.). De plus, les jeunes seront soutenus par des intervenants significatifs qui pourront les diriger vers les organismes ou les ressources répondant à leurs besoins de réinsertion.	Villeray/Saint-Michel/Parc-Extension	- Insertion sociale des clientèles à risque (1)	Villeray/Saint-Michel/Parc-Extension	27 000,00 \$
Mères au pouvoir Montréal (MAP)	<b>595 - MAP 2007 (AN4)</b>  Ce projet vise à assurer un soutien dans le processus d'insertion sociale des ex-résidentes de l'organisme MAP qui héberge des femmes-chefs de famille monoparentale avec enfants de moins de 5 ans. Plusieurs résidentes quitteront la résidence en 2007 et devront s'intégrer dans un nouveau milieu. Également, MAP devra accueillir de nouvelles mères et les soutenir dans une démarche d'insertion sociale	Échelle métropolitaine	- Égalité entre les hommes et les femmes (1)	Égalité entre les hommes et les femmes	36 125,00 \$
Y des femmes de Montréal (YWCA)	<b>597 - Leadership en action et Marmites d'ici et d'ailleurs (AN4)</b>  Leadership en action est offert aux jeunes filles de 12 à 14 ans et vise à renforcer leurs capacités d'action par l'activité physique et le développement d'habiletés personnelles. Les ateliers seront offerts dans divers arrondissements montréalais. Le projet de cuisine collective Marmites d'ici et d'ailleurs vise à briser l'isolement de femmes en difficulté tout en faisant l'apprentissage de certaines habiletés reliées à l'alimentation et en facilitant l'accès à une nourriture saine, variée et à coût modique.	Échelle métropolitaine	- Égalité entre les hommes et les femmes (1)	Égalité entre les hommes et les femmes	27 875,00 \$
Cactus Montréal	<b>613 - Collectif d'intervention par les pairs (AN4)</b>  Consolider le travail de proximité auprès des jeunes marginalisés qui fréquentent l'arrondissement de Ville-Marie. Organiser le Festival d'expression de la rue « pour et par des jeunes de la rue ». Encourager ces jeunes à participer aux différentes activités de la table de concertation du Faubourg Saint-Laurent.	Ville-Marie	- Intervention sur les problématiques socio-urbaines (1)	Intervention sur les problématiques socio-urbaines	25 000,00 \$
Rue action prévention jeunesse (RAP)	<b>618 - L'accès-soir (AN4)</b>  Rejoindre, dans les secteurs défavorisés des arrondissements d'Ahuntsic-Cartierville et de Saint-Laurent, les personnes aux prises avec diverses problématiques découlant de l'exclusion sociale afin de leur venir en aide et de les amener à fréquenter les ressources qui leur sont destinées; une attention particulière sera apportée aux jeunes des minorités ethnoculturelles qui n'utilisent pas les ressources existantes.	Ahuntsic/Cartierville Montréal-Nord Saint-Laurent	- Intervention sur les problématiques socio-urbaines (1)	Intervention sur les problématiques socio-urbaines	25 000,00 \$
Dispensaire diététique de Montréal (DDM)	<b>605 - Bien se nourrir à bon compte (AN4)</b>  Offrir près de 80 ateliers auprès de 125 mères visant à augmenter l'autonomie des participantes en tant que consommatrices et leur sécurité alimentaire	Échelle métropolitaine	- Sécurité alimentaire (1)	Sécurité alimentaire	20 000,00 \$

Centre de loisirs communautaires Lajeunesse inc.	<b>593 - Médiation sociale au complexe d'habitations Rousselot (AN4)</b>  Pour la deuxième année, il s'agit de maintenir une ressource capable d'agir sur les tensions et les conflits pouvant émerger de la cohabitation des différentes classes sociales et intergénérationnelles des résidents du Complexe d'habitation Rousselot. Pour ce faire, plusieurs activités seront mises en place : des ateliers sur la sécurité, des rencontres de discussion avec les jeunes, des rencontres du comité de résidents et des partenaires et des formations sur la médiation sociale.	Villeray/Saint-Michel/Parc-Extension	- Sécurité urbaine (1)	Sécurité urbaine	25 000,00 \$
Fondation de la visite	<b>598 - La fierté des familles dans leur quartier et un quartier fier de ses familles - IV (AN4)</b>  Le projet rejoint une clientèle démunie et à risque d'exclusion, soit des familles avec de jeunes enfants (moins de deux ans) afin de les mailler avec des services de proximité. L'octroi de cette subvention à l'organisme permettra de poursuivre les interventions en vue d'atténuer l'exclusion sociale des familles avec de très jeunes enfants en les impliquant dans des activités sociales, culturelles, de sports et de loisirs dispensées par les arrondissements ciblés et augmentant ainsi la participation civique de ces familles défavorisées.	Ahuntsic/Cartierville Côte-des-Neiges/Notre-Dame-de-Grâce Lachine Mercier/Hochelaga-Maisonneuve Montréal-Nord	- Soutien à la famille et à la petite enfance (1)	Soutien à la famille et à la petite enfance	49 995,00 \$
Centre communautaire des femmes sud-asiatiques	<b>599 - Les femmes sud-asiatiques indépendantes et autonomes</b>  Ce projet vise à briser l'isolement des femmes immigrantes; faire connaître aux femmes immigrantes les ressources de leur quartier et les services publics; promouvoir la participation à la vie communautaire; favoriser l'inscription des femmes immigrantes au cours de francisation; et fournir les outils nécessaires permettant aux femmes de mieux gérer les affaires domestiques et s'impliquer pleinement dans l'éducation de leurs enfants.	Côte-des-Neiges/Notre-Dame-de-Grâce Villeray/Saint-Michel/Parc-Extension	- Égalité entre les hommes et les femmes (1)	Volet interculturel	49 999,00 \$
Centre d'accueil et de référence sociale et économique pour immigrants de St-Laurent (CARI)	<b>600 - Femmes et engagement-phase 2 (AN4)</b>  Ce projet vise à briser l'isolement des femmes immigrantes; faire connaître aux femmes immigrantes les ressources de leur quartier et les services publics; promouvoir la participation à la vie communautaire; favoriser l'inscription des femmes immigrantes au cours de francisation; et fournir les outils nécessaires permettant aux femmes de mieux gérer les affaires domestiques et s'impliquer pleinement dans l'éducation de leurs enfants.	Échelle métropolitaine	- Insertion sociale des clientèles à risque (1)	Volet interculturel	49 999,00 \$
Conseil des éducateurs noirs du Québec Inc.	<b>633 - Soutien aux familles de jeunes noirs anglophones pour la lutte au décrochage scolaire et social (AN4)</b>  Ce projet vise à mettre en place une stratégie d'intervention pour répondre aux besoins de la famille et du jeune. Il s'agira également de rejoindre les membres de la famille faisant face à certaines difficultés en vue de les accompagner dans une démarche de prise en charge par des activités sur la communication parents-enfants, une prise de contact avec les ressources externes et références de même que par une familiarisation avec les ressources municipales.	Côte-des-Neiges/Notre-Dame-de-Grâce	- Soutien à la famille et à la petite enfance (1)	Volet interculturel	15 000,00 \$

Maison d'Haïti	<b>632 - Soutien aux parents, une prévention pour les jeunes (AN4)</b>	Villeray/Saint-Michel/Parc-Extension	- Prévention du décrochage scolaire et insertion socioprofessionnelle des jeunes de 15 à 30 ans (1)	Volet interculturel 15 000,00 \$
Ce projet met en place une structure pour rejoindre et accompagner les parents d'origine haïtienne et immigrante souffrant d'isolement et aux prises avec des difficultés personnelles et celles de leurs jeunes: exclusion économique et sociale, échec scolaire, absentéisme scolaire, affiliation aux gangs violents, sentiment d'exclusion, actes violents, vandalisme, délinquance, etc.				
<b>Nombre de projets :</b>	<b>57</b>			<b>Total des montants 1 350 623,00 \$</b>